

Cour de France.fr / Art et culture / Littérature et philosophie / Etudes modernes / Peut-on parler de tragédie « galante » (1656-1667) ?

Gilles Revaz

Peut-on parler de tragédie « galante » (1656-1667) ?

Article. Source : XVIIe siècle

Gilles Revaz, « Peut-on parler de tragédie « galante » (1656-1667) ? », Dix-septième siècle 3/2002 (n° 216), p. 469-484.

Extrait de l'article

La décennie qui s'étend du fameux Timocrate de Thomas Corneille (1656) au succès presque aussi éclatant de l'Andromaque (1667) de Racine constitue un moment de transition dans l'histoire de la tragédie. La pièce du plus jeune des Corneille relance un genre qui n'était plus à l'affiche depuis cinq ans, tandis que celle de Racine provoque une Querelle qui rappelle celle du Cid, tant par la résonance qu'elle eut que par son enjeu. On a l'impression d'assister pour la seconde fois à un conflit entre deux conceptions de la dramaturgie ; d'un côté, les partisans de la tragédie historique - ceux que l'on range sous l'étiquette rétrospective de « classiques » -, de l'autre, ceux qui revendiquent l'adaptation de la dramaturgie au goût du public et que l'on pourrait, pour simplifier, nommer les modernes.

[Lire la suite \(Cairn\)](#)